



Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement
tenue le mercredi 11 mars 2026 - 18h00
pour l'école BOUCHARD et à laquelle les membres suivants sont présents :
Rencontre en vidéoconférence

Membres présents :

M. Gaël Tchatchou, parent & président	Mme Catherine Magnan, directrice
Mme Julie Grant, parent & secrétaire	Mme Mylène Girard, TES, personnel de soutien
Mme Vanessa Gareau, parent & représentante CP	Mme Isabelle Brisson, enseignante - art dramatique
Mme Jessyka Paquette, parent	

Membres absents :

M. Jean-Charles Descarries, parent & vice-président	Mme Nathalie Bélanger, représentante du SDG
Mme Chantal Parent, parent substitut	
Mme Julie St-Jean, parent substitut	

1) Mot de bienvenue

En raison des conditions météorologiques, la rencontre est tenue en vidéoconférence. Mme Magnan & M. Tchatchou ouvrent l'assemblée à 18 h 03.

2) Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum étant atteint, les présences et les absences sont consignées dans le tableau ci-dessus.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tous les membres avaient lu l'ordre du jour. Ajout du point 9: Calendrier des rencontres du CÉ

Proposé et adopté par Mme Julie Grant

Secondé par Mme Vanessa Gareau

Résolution : **CE-057-2526-015**

4) Suivi et adoption du procès-verbal du 11 février 2026

Les membres avaient tous lu le PV du 11 février 2026 avant la rencontre.

Adopté Mme Vanessa Gareau

Secondé par Mme Mylène Girard

Résolution : **CE-057-2526-016**

5) Parole à l'assemblée:

Il n'y a pas d'assemblée publique en raison de l'absence de parents externes au CÉ. Aucun point à signaler.

6) Cadre organisationnel des SDG

Mme Magnan nous présente le cadre organisationnel des services de garde. Il s'agit sensiblement du même document que l'an dernier, avec quelques modifications, dont :

- **p. 7** : Accessibilité : Le SDG peut devoir refuser des inscriptions si le ratio prescrit ne peut être respecté.
- **p. 13** : *Garde partagée* : « ... chaque parent est responsable de son contrat respectif. En cas de solde impayé de l'un d'eux, la procédure de recouvrement Avant-Garde s'appliquera... »
- **p. 15** : Point 4.10.7 : Disponibilité du transport scolaire en fonction du statut de l'élève au SDG.
- **p. 19** : Changement des modalités en fonction des modifications aux pages précédentes.

7) Calendrier 2027-2028

Mme Magnan présente le calendrier avec les dates des journées pédagogiques. Elle explique que les journées pédagogiques flottantes sont toujours décidées en fin d'année scolaire pour l'année suivante. On suggère d'ajouter une journée pédagogique flottante le lendemain de l'Halloween. Mme Mylène explique que cela est déjà fait lorsque c'est possible.

La proposition de ce calendrier semble déjà faire réagir au CSRDN.

Mme Brisson mentionne que le calendrier 2027-2028 comporte beaucoup de journées pédagogiques les lundis et les vendredis. Elle s'inquiète des répercussions pour les élèves dont les cours (art dramatique, anglais, éducation physique) ont lieu ces jours-là. Ces élèves pourraient être pénalisés par rapport aux autres.

8) OPCR

Mme Magnan présente les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources pour l'année 2026-2027. Elle explique que, pour l'école Bouchard, il n'y a pas d'impact en ce qui a trait aux ressources. Nous conservons nos ressources malgré les modifications, les coupures et la répartition budgétaire actuelle.

Le surplus budgétaire retourne au CSRDN; il est donc important de bien répartir et dépenser les montants en fonction des besoins.

Mme Gareau mentionne que le CSRDN a fait beaucoup d'efforts pour compenser les coupures dans le transport scolaire sans que cela ait d'impact sur les élèves. Une somme importante a notamment été récupérée en révisant et en optimisant les trajets des autobus.

9) Calendrier des rencontres du CÉ

Étant donné que la journée pédagogique flottante du 15 avril 2026 est retirée du calendrier, la prochaine rencontre du CÉ, qui était prévue le 14 avril, est reportée au **mercredi 15 avril à 18 h**.

10) Levée de l'assemblée

Mme Vanessa Gareau propose et adopte la levée de l'assemblée à 18h40
Secondée par Mme Julie Grant

Résolution : *CE-057-2526-017*

Mme Julie Grant, Membre parent et secrétaire de la rencontre
Mme Catherine Magnan, Directrice